



# Installation d'un WC privatif en appartement

Par **dipask**, le **30/03/2013** à **09:04**

Bonjour,

je dois faire des travaux dans un appartement parisien de bureaux qui n'a aucune arrivée d'eau, ni aucune évacuation. Or, je dois y installer des WC.

Deux options s'offrent à moi:

- rejoindre l'évacuation des eaux de l'immeuble. L'appartement est au 1er étage, il y a possibilité de rejoindre les caves où se situent les évacuations, mais en passant par le hall de l'immeuble.

- installer un broyeur sanitaire, dont l'évacuation rejoindrait un WC appartenant à la copropriété, sur le palier de l'étage, en passant sous le plancher d'un couloir.

(Il m'est impossible de rejoindre ce WC commun par une évacuation standard, le plancher du couloir ne le permettant pas)

Ma question est la suivante:

Lors de la prochaine AG, la copropriété peut-elle m'empêcher l'installation de ces WC ?

Je crois savoir qu'on ne peut pas empêcher un propriétaire d'équiper un appartement ancien d'arrivée et d'évacuation d'eau, mais je ne trouve pas l'éventuel texte de loi.

Quelqu'un connaît-il ce texte s'il existe ? Si oui, où puis-je trouver un lien me permettant de le consulter ?

Merci de vos réponses.